

Sommaire

La vie du Réseau 2

- ◆ Les médias, la communication : la défense... ou l'attaque ?
- ◆ Si mon école m'était contée
- ◆ Le CDPA de Marbehan
- ◆ DOSMED, un logiciel à tout faire... enfin presque

Que font-ils au SGECE ? 9

Pédagogie 10

- ◆ Quelle méthode (de lecture) alors ???
- ◆ Appel à projets - Projet «Binômes»
- ◆ Libre propos

Agenda - Evénements 15

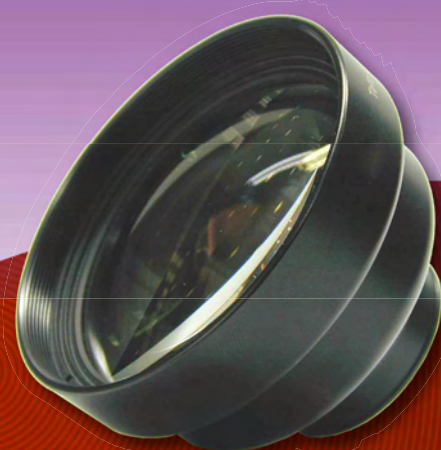
Tableau d'honneur 20

Nos nouvelles publications 23

Annonces 23

FOCUS 24

Tous à La Marlagne !



Éditorial

Nos boîtes aux lettres, électroniques ou non, se sont remplies ces dernières semaines. C'est le moment, charnière, qui veut ça. Bien sûr, nous les enseignants, nous avons un rythme un peu différent : «l'Année Scolaire» !

A y regarder de plus près, ce concept est loin d'être une véritable incongruité : l'année judiciaire, l'année parlementaire ou même l'année des médias (nous en parlerons) ont adopté cette période de «trêve» qui conduit au repos, au «lâcher prise» ... et à la frénésie de consommation.

Bien sûr l'objectif est important : se retrouver, partager des moments de plaisir, dire à celles et ceux qui nous sont importants combien elles et ils comptent.

Je ne dérogerai pas à la tradition en introduisant ce quatrième numéro de notre «enfant électronique». Vous dire combien vous toutes et vous tous êtes importants pour le Service général que j'ai l'honneur de piloter et vous souhaiter une merveilleuse année 2012 n'est pas un devoir, c'est une leçon !

Leçon d'humilité face à vos attentes justifiées, leçon d'espérance en un monde plus juste, plus libre, plus fraternel que vous construisez à chaque heure de cours dans chacune de vos classes et de vos établissements scolaires, leçon de solidarité devant des défis qui paraissent tous les jours plus difficiles : Meilleurs vœux pour 2012 ! Une année où un jour supplémentaire ne suffira sans doute pas à tout exaucer !

Ce numéro 4 d'Azimuths met le focus sur la réunion du 26 octobre à La Marlagne : plus de 400 personnes réunies pour renforcer notre réseau dont le nouveau nom doit marquer, plus fortement, l'ancrage dans un tissu socioéconomique qui s'étend de la Wallonie à Bruxelles, à moins que ce soit de Bruxelles à la Wallonie.

Bonne lecture et bon travail !

Didier LETURCQ
Directeur général adjoint



la défense... ou l'attaque ?



Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention d'ouvrir une rubrique sportive dans Azimuts ! Pas question de dissenter sur les mérites comparés du 4-4-2 ou du 4-3-3, ni de polémiquer sur la défense de zone face à l'individuelle «full court press», ni d'évaluer l'efficacité du «slice» ou du «lift» !

Chacun d'entre nous constate que l'école vit dans un monde hyper-connecté et que ce n'est pas sans poser certaines difficultés.

Chaque responsable d'établissement s'est probablement déjà retrouvé devant des problématiques délicates : utilisation des GSM, recours aux réseaux sociaux, irruption des blogs ou des sites plus ou moins bien intentionnés.

De notre côté, avouons-le, nous essayons aussi de trouver des occasions pour mettre notre Réseau en évidence par des présences dans des colloques, des débats ou des médias.

Des dérives existent dans notre univers d'immédiateté. J'aimerais lancer un petit appel à la modération : il est inutile de menacer un chef d'établissement de faire «la une» de la presse radio, télé ou papier, souvent en attente de provocation gratuite et de sensationnalisme ; il est disproportionné de rameuter le banc ou l'arrière-banc (*pour rester dans la métaphore sportive*) pour «mettre la pression» ; il est dommage d'utiliser un journal syndical pour se réjouir d'avoir gagné un combat précis et détaillé même s'il est justifié !

Nous sommes un secteur de la vie en société où notre «matière première» est plus précieuse que l'or, le platine ou le pétrole : c'est l'HUMAIN (enseignant, élève, parent, direction, etc.).

Le Service général se veut à la disposition et à l'écoute de TOUS !

De grâce profitez-en pour que 2012 soit un peu plus ... douce ?

Merci déjà.

Didier LETURCQ

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS)
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable :

Didier LETURCQ

Directeur général adjoint

didier.leturcq@cfwb.be

City Center 1 - Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Comité éditorial : Jocelyne LIBION (jocelyne.libion@cfwb.be) - Philippe LATINIS (philippe.latinis@cfwb.be)

Ont participé à ce numéro : Rudi Babuder, Marie-France Boileau, André Charneux, Jacky Cloes, Catherine Guisset, Philippe Latinis, Dominique Lebeau, Monique Lepage, Didier Leturcq, Vincent Lefèvre, Jocelyne Libion, Luc Mahieu, Alexandra Martin, Pierre Timmermans.

Site de référence de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.restode.cfwb.be>

azimuts@restode.cfwb.be

azimuts@restode.cfwb.be

Naguère, à un établissement était accolé le nom de la commune où il était situé. Depuis quelques années, on leur adjoint parfois le nom d'une personne.

Pourquoi ? Qui est-ce ? Cette rubrique vous permettra de le découvrir ...

Jacky CLOES

Athénée royal «Gatti de Gamond» - Bruxelles

Isabelle Gatti de Gamond (1839-1905) est une pédagogue, féministe et militante socialiste. Fondatrice du premier Cours d'Éducation pour les jeunes filles en Belgique (1864), elle déclare à cette occasion : *"Les hommes ne seront libres que lorsque les femmes seront libres, l'avenir socialiste est confié aux jeunes générations. Le droit des femmes est une question posée. Elle restera à la conscience socialiste comme une épine, tant qu'elle ne sera pas résolue"*.

Isabelle Gatti de Gamond (1902)

Fille de Zoé de Gamond, pédagogue, féministe et fouriériste et de Jean-Baptiste Gatti, artiste peintre et républicain italien, Isabelle naît à Paris le 28 juillet 1839.

La famille s'installe à Bruxelles. En 1847, sa mère est nommée inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires de filles et des écoles normales d'institutrices. De santé fragile, elle meurt en 1854. La famille a peu de moyens. Dès lors, vers dix-sept ans, Isabelle part travailler comme préceptrice dans une riche famille patricienne en Pologne. Durant son temps libre, elle complète sa formation, étudiant le grec, le latin et la philosophie.

Vers 1861, elle rentre à Bruxelles et entreprend de suivre les cours publics organisés par la Ville de Bruxelles où elle retrouve comme professeur Henri Bergé, un ami de la famille. Elle se lie également avec Marie Errera.

En 1862, Isabelle lance une revue *L'éducation de la femme* où elle affirme la nécessité d'un enseignement féminin plus poussé. Deux ans plus tard, ses idées vont prendre corps. Grâce à l'influence d'Henri Bergé, elle obtient l'aide de la Ville de Bruxelles pour créer son école. C'est ainsi qu'en octobre 1864, le premier Cours d'Éducation pour jeunes filles s'ouvre sous son égide rue du Marais à Bruxelles, administrant aux jeunes filles une formation scientifique solide délivrée de toute emprise cléricale. Il s'agit de la première véritable école communale laïque d'enseignement moyen pour filles de Belgique.



Si l'école répond aux vœux de la bourgeoisie libérale, elle provoque l'ire de l'opinion catholique. La presse conservatrice déclenche une violente campagne contre Isabelle Gatti de Gamond qui va durer plusieurs années, certains journaux allant même jusqu'à se livrer à des insinuations malveillantes sur sa vie privée et à la surnommer "la fille Gatti".

Malgré cette opposition pugnace, le Cours d'Éducation pour jeunes filles connaît un franc succès. L'école s'étend, de nouvelles implantations voient le jour. Isabelle Gatti de Gamond y développe une pédagogie novatrice, rédigeant ses manuels scolaires et formant elle-même son équipe d'institutrices dont Marie Popelin et Mademoiselle Dachbeck. En 1880, elle crée une section de régentes avec Charles Buis et en 1891, elle installe une section pré-universitaire.

L'âge de la retraite venu, elle quitte la direction de l'école en 1899. Si, en tant que directrice, elle s'était imposé un certain devoir de réserve, elle affiche dès lors ses convictions féministes, rationalistes et politiques rejoignant notamment les rangs du Parti Ouvrier Belge (POB). Elle y œuvre pour la justice et l'émancipation affirmant que "Le socialisme est en même temps le féminisme".



Elle collabore régulièrement avec les *Cahiers féministes*, *Le Peuple*, le *Journal de Charleroi* et *Le Conscri*, un journal antimilitariste. Secrétaire de la Fédération nationale des Femmes socialistes, elle milite pour les droits politiques des femmes, exigeant le suffrage universel. Espoir malheureusement déçu lorsque le Conseil général du POB suspend le mouvement pour le suffrage féminin en 1901 sous prétexte qu'il favoriserait les cléricaux.

Membre du Comité de la Fédération nationale des libres penseurs, elle participe aux travaux de la Libre Pensée et ira notamment au Congrès international de la Libre pensée à Madrid en 1892.

Elle fait partie du comité de surveillance de l'Orphelinat rationaliste dès sa fondation en 1893.

En 1900, elle en devient directrice, fonction qu'elle assumera jusqu'à sa mort. C'est sous sa direction qu'est créée la première école primaire mixte, annexée à l'Orphelinat, et construite l'annexe de la rue Marconi, à l'époque rue Verte.

Dans un texte de 1903, elle décrit les méthodes éducatives mises en œuvre à l'Orphelinat : "Que sera l'Orphelinat laïque?"

L'ancien système éducatif avait pour formule: la religion et le prêtre; le nouveau aura pour devise: l'hygiène et le médecin.(...)

Quand la vieille pédagogie parle de répression et de punition, la nouvelle parle d'attention vigilante et de soins physiques.

Les principaux traits de ces nouveaux établissements ont été ébauchés à Cempuis, et reproduits à Forest-Bruxelles: coéducation, instruction rationnelle, travaux manuels, culture des sens par la musique et le dessin, voyages, chants, etc."

Elle meurt le 11 octobre 1905 des suites d'une opération chirurgicale. Par testament, elle distribue sa fortune entre trois organismes : l'Orphelinat rationaliste, le Cours d'infirmiers et d'infirmières rationalistes créé par César De Paepe et la Libre Pensée. Ses funérailles sont l'occasion d'un imposant rassemblement.



Athénée royal «Charles Rogier» - Liège



La statue de Charles Rogier à Liège

Charles Rogier est un des fondateurs de la Belgique, dès son indépendance en 1831. Il sera un Homme d'Etat d'envergure comme rarement la Belgique en a connu (on peut citer Auguste Beernaert, Paul-Henry Spaak et Jean Rey par exemple).

Une place porte son nom à Saint-Josse-ten-Noode face au bâtiment qui accueille le Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une avenue lui est dédiée à Liège où se trouvent aussi une statue à son effigie, ainsi qu'un Athénée.

Ce qui, surtout pour les Liégeois, constitue le fait le plus marquant dans la vie de Charles Rogier est son implication dans la conquête de l'indépendance de la Belgique. C'est lui qui emmena les volontaires liégeois à Bruxelles pour chasser les Hollandais. Un grand tableau, à l'hôtel de ville de Liège, immortalise la scène où l'on voit Charles Rogier et ses Liégeois suivant un drapeau portant les mots «Mourir pour Bruxelles ! » On était en 1830. Autre temps, autres mœurs, il n'y aurait plus grand monde aujourd'hui, à Liège, peut-être pour tenir un tel slogan. Bref, Charles Rogier, après des actions d'éclat, devint membre du comité exécutif du gouvernement provisoire de la nouvelle Belgique. En 1831, il est administrateur de la Sûreté publique, puis gouverneur de la province... d'Anvers. De 1832 à 1868, il est ministre à plusieurs reprises: aux Travaux publics, trois fois à l'Intérieur, puis aux Affaires étrangères et enfin ministre de la Guerre. En 1868, il est nommé ministre d'Etat. Il présidera la Chambre en 1878, ce sera sa dernière fonction politique. Charles Rogier était né à Saint Quentin, en France, le 17 août 1800. Son frère aîné, Firmin, ayant été nommé professeur au Lycée impérial de Liège en 1811, toute la famille était venue s'installer à Liège. Charles y fit ses études. Reçu docteur en droit de l'Université de Liège en 1826, il s'inscrit comme avocat au Barreau liégeois.

Il est parmi les fondateurs du journal «Mathieu Laensbergh» qui deviendra «Le politique» et mène campagne pour un mouvement national et l'indépendance de la Belgique. Il est amusant de constater que lorsqu'il fit partie du gouvernement provisoire, le fondateur du «Politique» avait pour secrétaire le jeune Joseph Demarteau, qui devint en 1840 le premier directeur de la «Gazette de Liège». On doit aussi à Charles Rogier l'introduction des chemins de fer en Belgique. Il est l'auteur des paroles de la Brabançonne qui ont remplacé celles de Jenneval. C'est dans la maison de Bruxelles qui lui avait été offerte par souscription publique que Charles Rogier meurt en 1885. L'Etat lui fit des funérailles nationales. Dès l'année 1903, le comité provincial de l'union patriotique des anciens militaires lance l'idée d'un monument à Rogier.



L'Athénée Charles Rogier

Le projet est retenu et réalisé grâce aux subsides de l'Etat, de la Ville et de la Province, ainsi que d'une souscription publique. Un jury, nommé par le conseil communal, choisit le projet de Sturbelle, statuaire bruxellois. L'inauguration solennelle a lieu le 17 novembre 1905. Selon le chroniqueur Théodore Gobert, quinze mille anciens militaires défilèrent alors devant le ministre de la Guerre, le général Cousebant d'Alkemade, de nombreuses autorités civiles et militaires, des membres de la famille Rogier et trois survivants bruxellois de 1830. (d'après Lily Portugaels, ancienne rédactrice en chef de la Gazette de Liège).

P.S. Il est question ci-avant de la Gazette de Liège, certains diront que le «e» central est mal accentué ! Que nenni ! ce «e» était accentué aigu jusqu'au milieu du siècle dernier (ce média a mis un point d'honneur à garder la graphie originale), ce qui explique que les Liégeois viennent de Liéhhhhh (et aiment les Rouches) !



En bordure immédiate de la forêt, entre l'Ardenne et la Gaume, dans un milieu prospère en découvertes, le Centre de Dépaysement et de Plein Air de Marbehan est un lieu où règnent calme et sérénité. Les valeurs de la vie sont abordées et développées au travers des différents thèmes qui sont proposés. La région est un véritable laboratoire écologique et le biotope est le lieu idéal pour des séjours studieux.

«Tout cela, qui nous est devenu la plupart du temps si étranger et qui resurgit dans ces balades découvertes à l'ombre de la forêt d'Anlier, nous assaille et nous émerveille. Vous savez de nouveau tout de l'air, et comment il donne à la plante l'oxygène pour sa respiration, et le gaz carbonique pour la fameuse fonction chlorophyllienne. De l'air, qui transporte lumière et chaleur. Du vent, des insectes, des oiseaux qui fécondent les fleurs et sèment les graines. De la lumière, et comment elle fournit l'énergie. De la chaleur, et comment elle réveille la nature au printemps, l'assoupit en automne. Et comment elle aide les plantes à assimiler, à respirer, à transpirer. Et comment les arbres à feuilles s'en défendent, en fermant leurs stomates, qui sont les pores de leur peau végétale, lorsqu'il fait trop chaud, et qu'à trop transpirer elles iraient se déshydrater et mourir. Et pourquoi les épicéas, les sapins, les résineux, qui n'en ont pas, restent toujours verts. Et l'eau ! L'eau, qui dissout les sels pour les donner à digérer à la plante, l'eau qui fait grandir, germer. L'eau qui naît de la pluie, de la neige, du brouillard, de la rosée.»¹

Ici la relation entre l'Homme et la Nature est une symbiose, un dialogue constant. On y apprend en jouant, à découvrir, connaître, aimer et respecter les richesses de notre environnement. Lors des activités, de nombreux thèmes sont repris au fil des saisons et des promenades-découvertes. Le Centre de Dépaysement et de Plein Air de Marbehan offre un accueil chaleureux et familial à tous les enfants de l'enseignement spécialisé et ordinaire.

«Arrivant dans ce Centre verdoyant,
Ma valise je dépose
et m'installe joyeusement.
Amusement assuré
Apprentissage léger
Balades kilométrées
Chant à murmurer
Connaissances à digérer facilement

Au fil des jours qui s'écoulent,
Découvertes intéressantes
Observations, jeux, danses
Rencontres déconcertantes
Et après une semaine effrénée
La sensibilisation à la nature,
Le sport et les visites extérieures
M'ont appris ce qu'est le respect des autres.»²

Vincent LEFEVRE
Directeur du CDPA de Marbehan

1 Omer MARCHAL- Extrait de «Habay, mon beau pays» Ed. Hatier 1984

2 Alain LAMBERT- Éducateur au CDPA de Marbehan



DOSMED, un logiciel à tout faire... enfin presque

7

Passionné d'informatique, Robert LINCÉ, Directeur honoraire du Centre Psycho-Médico-Social de Seraing, s'est lancé dans une belle aventure, il y a de cela un peu plus de 13 ans...

FLASH-BACK

Interpellé par l'écrasante charge administrative exigée par la gestion des dossiers médicaux, l'idée lui vint de créer un outil rapide et efficace afin de soulager le personnel paramédical dans les tâches répétitives. L'équation de base «automatiser les tâches administratives répétitives = créer du temps pour l'analyse des données médicales pertinentes et le suivi des élèves» était née !

Idée géniale à plus d'un titre puisqu'elle mettait notamment en lumière la synergie existant entre les missions de Promotion de la Santé à l'École (PSE) et la guidance PMS propres aux CPMS de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles*.

Parallèlement, Guy Simonart, Directeur honoraire du CPMS de Namur, passionné de statistiques (entre autres), s'est penché sur la question du traitement statistique des données recueillies lors de bilans de santé.

Les créateurs se comprenant bien, les 2 projets ont été intégrés dans le même outil et proposé à l'autorité pour validation. Par la suite, l'obligation de transmettre chaque année de manière informatisée des données sanitaires (décret PSE) a été elle aussi intégrée au logiciel.

* Dans les autres réseaux, les missions PSE et PMS sont assurées par des structures distinctes et indépendantes.

CONCRÈTEMENT, DOSMED 2011

Le logiciel permet la gestion intégrale des dossiers médicaux des élèves d'une école de la première année maternelle à la dernière année de l'enseignement supérieur non-universitaire. Avec cet outil, l'Auxiliaire paramédical (APM) du CPMS peut imprimer les convocations au bilan de santé (obligatoire), les conclusions à transmettre à la personne responsable, gérer les rappels, les absents, les programmes de vaccination, le dépistage anti-tuberculeux... De plus, il est possible de vérifier l'historique de santé, créer une gestion par classe, école, âge, sexe.... Enfin, le médecin scolaire peut travailler en réseau et introduire ses propres commentaires au dossier. De précieuses étiquettes peuvent être éditées ou encore des documents pré-encodés dans une base de données, forts utiles en cas de gestion de crise ou d'alerte méningite, par exemple.

Et ce n'est pas tout ! Dosmed calcule automatiquement l'Index de Masse Corporelle (IMC) sur base des valeurs poids et taille de l'élève. La partie statistique permet également de calculer les moyennes selon le critère choisi (classe, école, âge, sexe,...) pour l'IMC ou la tension artérielle par exemple. L'ensemble des données statistiques, dépouillées des éléments couverts par le secret médical permet d'élaborer en partie le rapport d'activités PSE à transmettre au Ministère de la Santé communautaire.

Utilisé seul ou en réseau, le logiciel ne demande pas de connaissances pointues en informatique. Un matériel simple, adapté à la bureautique avec Microsoft Access, suffit à faire tourner la machine.



UN LOGICIEL MALIN

Un tel confort d'utilisation ne s'est pas fait en 1 jour. Après 13 ans de recherches, d'améliorations successives, de patientes reprogrammation, son créateur estime être arrivé à la version la plus aboutie : la version 6.6.2. «Tout ce qu'on pouvait y mettre s'y trouve», concède-t-il.

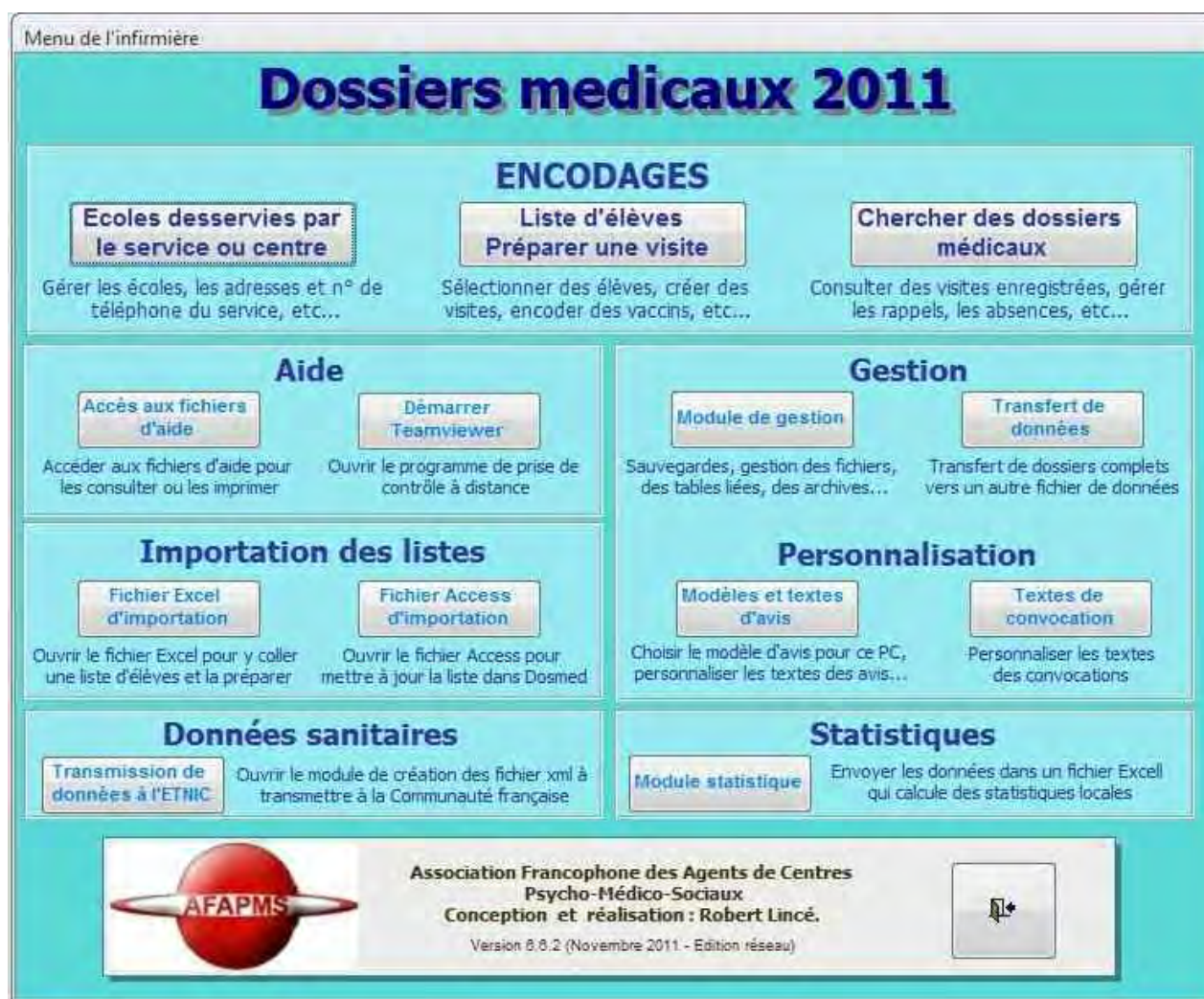
Ces versions successives et chaque fois améliorées sont le fruit d'une écoute attentive des suggestions des utilisateurs au quotidien. En effet, non content de créer, Robert Lincé a souhaité former les APM au maniement du logiciel. Depuis trois ans, c'est au Centre d'Auto-Formation et de Formation continuée de Tihange, en duo avec Danielle Chapelier, que les débutants et moins débutants ont pu s'initier «sans faire de bêtises». Plus de 60 APM, cette année, ont suivi ces formations au cours desquelles R. Lincé s'est nourri des demandes émises par les «dosmedeurs» et «dosmedeuses».

Un aspect à saluer est la possibilité de l'utiliser aussi bien dans l'enseignement ordinaire que spécialisé, du fondamental au supérieur non-universitaire et de le personnaliser en apportant des modifications personnelles dans les textes pré-encodés dans la base de données.

Actuellement, près de 37 CPMS CF sur 41 utilisent DOSMED au quotidien. En tout, 80 licences ont été acquises, également par les services des réseaux extérieurs à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chapeau !

Sur le terrain, j'ai pu constater une véritable émulation auprès des APM des CPMS. Les plus stressées s'y frottent, s'essaient petit à petit, et puis, ne veulent plus s'en passer. Un retour au papier-crayon, pas question ! Les plus aguerries viennent en aide aux débutantes et cela crée une entraide et une solidarité belles à voir !

LA VIE DU RÉSEAU



Quelle réussite ! Mais ne croyez pas que Monsieur Lincé en fasse étalage. Ces années de travail acharné sont couvertes avec beaucoup de modestie par le souhait de mener, dans de meilleures conditions, nos missions PSE en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme on le constate, ce jeune pensionné a encore bien des idées entre deux notes de musique sur sa guitare...

Mais on lui dit déjà «THX» !

En langage GEEK (fan d'informatique), cela signifie «MERCI» !

Marie-France BOILEAU

Directrice f.f. du CPMS de HUY

POUR LA SUITE ...

Passionné d'informatique, le concepteur s'est donné sans compter pour élaborer Le DOSMED de nos rêves. Aujourd'hui retraité, il passe la main dans la discrétion et laisse le soin à une a.s.b.l. «Association Francophone des Agents des Centres PMS» de distribuer à prix modique le fruit de son travail.

Le prochain chapitre, il l'envisage avec l'intégration du calcul des honoraires médicaux. Il rêve d'un service informatique afin d'assurer la maintenance et les indispensables améliorations techniques (nouvelles versions d'Access). Et pourquoi pas une «hotline», spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles, comme chez les pros pour les dépannages ???

robertlince@skynet.be
www.afapms.be/outils/dosmed
direction.cpmscf.huy@gmail.com



Héloïse BOCAUX Juriste

Quel est ton rôle au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

J'y travaille en qualité de juriste. J'assume des missions transversales en appui aux activités du Directeur général adjoint. Je fais également partie, depuis le 1^{er} septembre 2011, de la Direction des affaires disciplinaires au sein de laquelle j'assiste notamment les chefs d'établissement dans leurs procédures de licenciement.

Quel est ton parcours ?

Après un parcours théâtral à Paris, j'ai entamé des études de droit à l'ULB.

Mon diplôme en poche, j'ai accompli un stage d'avocat au Barreau de Bruxelles d'une durée de trois ans. Ensuite, je suis arrivée au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et j'y exerce mes activités depuis un peu plus d'un an maintenant.

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

Je dois bien avouer que je consacre un temps fou à rêver, à organiser de futurs voyages, à faire du shopping... Je suis une passionnée ! J'adore rire, passer de bons moments avec mes proches et amis, écouter une musique enivrante ou visionner un film me procurant une évasion sans limite.

Quels sont tes rêves, tes souhaits ?

Faire de beaux voyages, vivre longtemps et en bonne santé pour encore profiter pleinement de la vie.

Quelle est ta devise préférée ?

CARPE DIEM, of course !

Je pense également qu'il faut tout faire pour vivre ses rêves et non se restreindre à rêver sa vie...

Si tu avais le pouvoir de changer quelque chose autour de toi, que changerais-tu ?

La préservation de notre belle planète, davantage de bonheur et d'amour pour tous.

Soumaya LAACHIRI Accueil

Soumaya, quel est ton rôle au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Je suis adjointe d'accueil ... mon rôle consiste essentiellement à accueillir le personnel du Service ainsi que les visiteurs, à diriger ces derniers dans les différents locaux, ainsi qu'à assurer le standard téléphonique.

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai effectué une année supérieure en tourisme où j'ai été une vraie touriste, par après j'ai été hôtesse d'accueil au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, puis secrétaire dans une boîte de marketing, ensuite employée en assurance, et enfin parmi vous !!!!

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

J'ai pris une bonne résolution pour cette année, en m'inscrivant dans un club de sport...

J'aime les sorties en famille, le cinéma, les voyages et surtout le shopping !

Quels sont tes rêves, tes souhaits ?

Question très vaste, surtout pour une femme ☺ mis à part les futilités telles qu'une grande villa ... Je souhaite la fin des révolutions dans le monde, la fin de la faim, la fin de tout ce qui attriste les gens. Oui, on peut toujours rêver, c'est gratuit !

Quelle est ta devise préférée ?

«Chasser le naturel, il revient au galop» Elle est tellement vraie !!!!

Si tu avais le pouvoir de changer quelque chose autour de toi, que changerais-tu ?

L'injustice dans le monde, une égalité pour tout le monde à tous les niveaux, riches ou pauvres.

Parce que, récemment, j'avais brocardé la « Planète des Alphas » dont la menace plane autour de nos écoles quand elle ne s'est pas encore infiltrée dans les classes, parce que j'avais émis de sérieuses critiques à propos de la méthode gestuelle, et parce que j'avais plaidé pour l'abandon, enfin, de la méthode syllabique (nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ces points), une enseignante, un peu déboussolée, m'a posé cette question : « Et selon toi, quelle méthode de lecture alors ??? »

Je la connais, elle est dynamique, passionnée, curieuse..., mais elle est demandeuse de pistes rigoureuses et estampillées efficaces parce qu'elle est organisée, adepte d'ordre et... de méthode.

Sa question n'ouvrait pas de conflit, ma réponse que voici était amicale et respectueuse. Parce que vous êtes nombreux, nombreuses, à être comme elle en recherche sincère, je vous la livre et vous invite à y réfléchir.

« Pas de méthode. Surtout pas de méthode. Aucune ! »

Un apprentissage naturel ne passe jamais par une méthode. Par quelle méthode as-tu appris à tes enfants à marcher ? A parler ? A manger proprement ?

Bizarre, non, ces questions ???

Et pourtant tu trouves normal de les poser à propos de la lecture qui est un comportement humain, annexe du langage, si présent dans notre société que les enfants, qu'on le veuille ou non, et même dans les milieux culturellement défavorisés, le « têtent » dès leurs premiers mois.

Par contre, parce qu'il est logique, nécessaire et indispensable d'apprendre à lire, adopte une démarche naturelle, une AP-PROCHE (et surtout pas une méthode) FONCTIONNELLE, parce que c'est ainsi que les enfants (sauf net dysfonctionnement bien sûr) apprennent tout ce qui leur est logique, nécessaire et indispensable.

Et quand on parle fonctionnel, on n'exclut pas, bien évidemment, qu'il faudra en arriver à décortiquer, découper, agencer et à faire de la technique pour fixer. Et là, il faudra procéder avec ordre et... « méthode », en respectant une gradation, des étapes. Je le précise parce que c'est toujours l'argument bancal qu'on renvoie quand on évoque l'apprentissage fonctionnel, comme si l'entraînement en était banni.

LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE APPROCHE FONCTIONNELLE ET UNE MÉTHODE ?

Une méthode suit sa propre logique.

En général, comme chez les « Alphas » par exemple, on va de a à z, de la page 1 à la dernière page de la méthode et on chemine en terrain balisé, pas question de batifoler, tous en rang et pas une tête qui dépasse. C'est rassurant, on sait d'où on part et où on va (l'enseignant du moins, parce que l'enfant, il ne pige pas trop où ça va, tout ça), on s'ennuie, mais on s'en fout, ce n'est pas ce qui est important. Ce qui compte, c'est que le manuel, les feuilles resserviront l'an prochain, aux mêmes dates, preuve que ça tourne rond.

Une approche, c'est une démarche qui suit la logique de l'enfant (et de sa classe), de ses besoins, de son vécu.

Et, dans le cas qui nous occupe, l'approche s'inscrit dans la PÉDAGOGIE DE PROJET. Ce faisant, le cheminement n'est pas écrit d'avance, le parcours s'infléchit au gré des circonstances. Fonctionnel, il est plus évident, plus attractif.

Du plat bon sens...

Le hic, c'est que cette approche demande à l'enseignant d'être plus réactif, prompt à saisir les occasions qui passent, à virer sur l'aile, à composer des documents au pied levé et à vivre sevré de la plupart des manuels scolaires. En contrepartie, la vie en classe, quoique pleine de surprises, est plus équilibrante et bien plus passionnante.

Je pourrais en parler pendant des heures, ceci n'est qu'un ultra condensé.

Je ne serais pas étonnée que tu y trouves des échos qui te parlent parce qu'il me semble, en fonction de ce que je vois de ton travail, que tu fais des choses plutôt fonctionnelles et bien pensées en classe... par contre, je ne comprends pas pourquoi tu ne pusses pas cette logique jusqu'au bout. La lecture, ce n'est pas si différent du reste des apprentissages... ».

« Oui mais... la syllabique, tu ne peux quand même pas nier que c'est un cheminement logique ! Si logique que, de fil en aiguille, de la lettre à la syllabe, de la syllabe au mot, du mot à la phrase, on en vient à lire immanquablement. »

« Immanquablement, ça se saurait ! »

Mais, oui, on peut très bien apprendre à lire comme ça, des générations l'ont fait... (On peut d'ailleurs apprendre en gesticulant la gestuelle, en Alpha-bêtifant, ...). Mais si on était si bien dans les méthodes ancestrales, on s'escrimerait encore avec des silex au lieu de penser à lire et écrire. Ne soyons pas nostalgiques, il y avait davantage de non lecteurs il y a cinquante ans et plus qu'aujourd'hui, même si beaucoup reste à faire.

Je ne cesserai jamais de m'étonner que la syllabique séduise toujours et soit encore défendue, même si je sais combien elle est rassurante pour un CERVEAU ADULTE et que beaucoup d'adultes ont appris comme ça...

Un petit exemple : si, à quelqu'un qui ne coud pas, on soumet une série de dessins compliqués qui, en fait, sont les patrons nécessaires à la confection d'un pantalon, d'un jeans, vêtement familier s'il en est mais plein de poches et autres détails, cette personne ne reconnaîtra pas qu'il s'agit d'un pantalon en pièces détachées, par contre, si on lui présente un pantalon, elle saura parfaitement l'identifier, s'en servir et même l'entretenir.

Parce que le tout est bien plus signifiant que ses différents éléments.

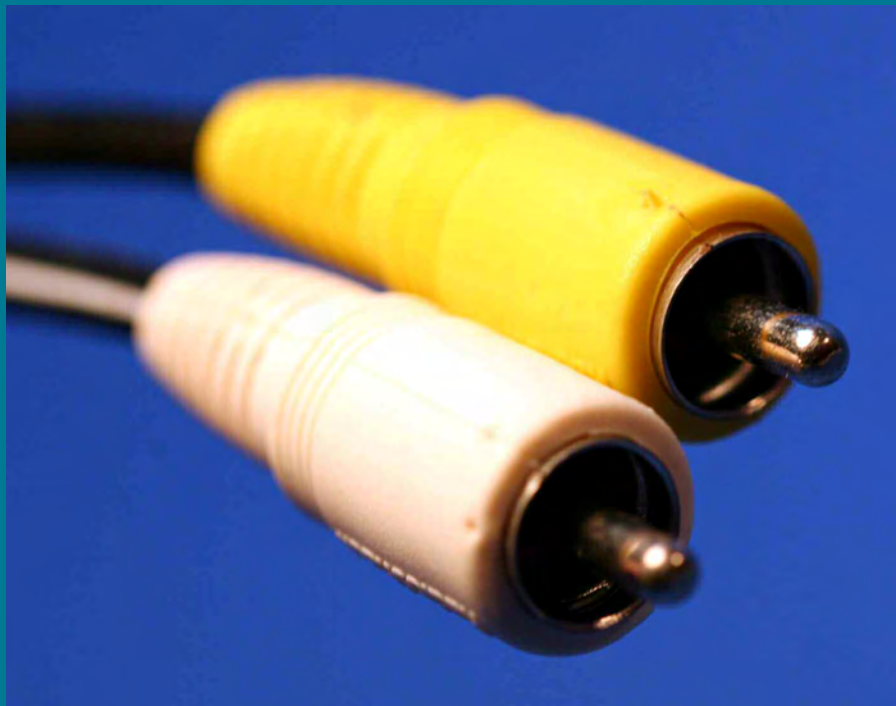
De même, pour un apprenti lecteur, le mot, entier et dans son contexte, a bien plus de chances d'être reconnu et compris que le kit des lettres ou des syllabes qui le composent.

Et ça, c'est clair comme de l'eau de roche, pas besoin de démonstrations compliquées. »

Nous nous sommes quittées sur ces mots. Je sais qu'elle aura l'honnêteté de les prendre en considération. J'espère qu'ils se tailleront un chemin qui débouchera sur son travail en classe.

Alexandra MARTIN

Conseillère pédagogique
pour l'Enseignement fondamental spécialisé



Expérience-pilote de parcours d'apprentissage adaptés et accompagnés, en vue d'atteindre les compétences-socles à 14 ans, pour les élèves ayant obtenu le CEB

Ce projet, mis en place dès septembre 2010, constitue un point de départ qui nécessite des aménagements en septembre 2011, au vu des perfectionnements possibles constatés au cours de cette année scolaire. Ceux-ci, ainsi que les objectifs poursuivis, sur les plans pédagogique, formatif, éducationnel et apprentissages vont être développés dans la structure multifonctionnelle non hiérarchisée suivante :

1. Présentation de la philosophie du projet
2. Aspect : formation de l'élève
3. Aspect : formation du professeur «binôme»
4. Aspect : «tutorat» du professeur titulaire
5. Aspect pluridisciplinaire, rôle des centres PMS et PIA
6. Modalités à modifier par rapport au bilan de la 1^{ère} année

1. PRÉSENTATION DE LA PHILOSOPHIE DU PROJET

Il consiste à mettre un deuxième professeur dans les classes du premier degré, une heure par semaine pour les classes de formation commune et trois heures par semaine pour les classes complémentaires, dans les disciplines principales que sont le français, la mathématique et le néerlandais.

Ce professeur, qui ne peut en aucun cas être considéré comme un subalterne ou un stagiaire, permet au professeur titulaire de remédier plus rapidement à des retards d'apprentissage d'un ou de plusieurs élèves de la classe (retards dus à des absences, des difficultés de compréhension, des problèmes d'assimilation,...). Pour obtenir un résultat optimal, il est nécessaire de prévoir dans la plage horaire du corps professoral concerné des heures de coordination hebdomadaires. Dans ce cadre, une heure est prévue entre le professeur titulaire et le professeur «binôme», une autre heure est accordée au professeur «binôme» pour une coordination avec tous les professeurs de la discipline au premier degré. Un professeur «chevronné», membre de l'équipe pédagogique depuis plusieurs années et connaissant les collègues avec lesquels il est amené à coopérer, titulaire de la discipline, est chargé de ces coordinations, de façon à optimiser le rôle du professeur «binôme» et de préparer les séquences de cours suivantes.

Celles-ci peuvent indifféremment se dérouler dans un seul local ou dans deux locaux en séparant les élèves en besoin d'acquisition de savoir-faire ou de compétences.

Il est cependant indispensable qu'aucune nouvelle matière ne soit abordée lors de la présence du professeur «binôme» de façon à ne pas créer un retard supplémentaire pour l'élève présentant des difficultés d'assimilation.

L'objectif à long terme de ce projet est de diminuer le nombre d'élèves devant passer une année complémentaire dans le premier degré, voire de rendre cette année obsolète (en tout cas pour la première année complémentaire).

2. ASPECT : FORMATION DE L'ÉLÈVE

L'élève en difficulté d'apprentissage peut remédier, grâce à l'intervention du professeur «binôme», à ses lacunes dans un laps de temps assez court, ce qui lui permet de reprendre le fil de la formation rapidement. La présence de deux professeurs dans la classe doit permettre, soit au professeur titulaire de se charger des élèves en difficulté pendant que le professeur «binôme» prend en charge le reste de la classe, soit d'inverser les rôles suivant la nécessité dégagée de commun accord au cours de la coordination.

Si la coordination permet de mettre en place une stratégie concertée, entre les deux collègues responsables du projet pour la discipline concernée, l'objectif d'amener tous les élèves de la classe en situation de réussite à la fin de l'année scolaire devrait aboutir à la disparition de la classe complémentaire, ou, tout au moins, à limiter le nombre d'élèves amenés à combler leurs lacunes au cours de cette année.

3. ASPECT : FORMATION DU PROFESSEUR «BINÔME»

Le professeur «binôme» idéal est un agrégé de l'enseignement secondaire inférieur sortant ou un article 20 se lançant dans le métier d'enseignant. En effet, ce professeur est mis au contact de professeurs plus chevronnés qui doivent lui permettre de se frotter à des pédagogies différentes, à des méthodes disciplinaires variées et l'amener à s'intégrer à une équipe pédagogique en vue de participer à un même projet d'établissement.

Ce projet, que l'on peut qualifier de «stage de luxe» pour un professeur débutant dans la profession, devrait lui permettre de s'intégrer, au cours de l'année suivante, à n'importe quelle équipe pédagogique et lui faciliter l'accès à l'autonomie, puisqu'au cours de son année «binôme», il peut aussi bénéficier du projet «accueil des jeunes enseignants et intégration à l'équipe pédagogique» développé par Mesdames MEURANT et DUFRASNE au sein de l'établissement.

Il va de soi qu'un tel projet ne peut être imposé à aucun enseignant, il nécessite de la part de celui qui l'accepte une motivation au travail d'équipe, une volonté d'adaptation à la situation du moment qui évolue de façon permanente et une faculté de préparation de séquences de leçons dans un court laps de temps (la matière dépendant du résultat de la coordination avec le professeur titulaire).

4. ASPECT :

«TUTORAT» DU PROFESSEUR TITULAIRE

Il est indispensable que ce professeur soit partie prenante dans le développement du projet. Il doit en effet accepter la présence d'un autre professeur dans sa classe, en étant conscient qu'il ne s'agit pas d'un observateur chargé de critiquer sa façon d'opérer, il ne doit cependant pas considérer non plus que le professeur « binôme » constitue une façon pour lui de se décharger d'une partie de sa mission ; en d'autres termes, les deux professeurs doivent s'accepter mutuellement, reconnaître à l'autre sa fonction, avoir la volonté de coopérer dans un souci d'améliorer l'apprentissage de tous leurs élèves. Cette symbiose doit pouvoir trouver son rythme de croisière grâce au professeur coordinateur chargé de réunir les parties et de créer un consensus favorable au bon déroulement du projet.

5. ASPECT PLURIDISCIPLINAIRE, RÔLE DES CENTRES PMS ET PIA

Les différents professeurs prenant part au projet dans les disciplines citées plus haut doivent coordonner leur action et se rencontrer lors de réunions bimensuelles avec les professeurs coordinateurs dans la discipline, les professeurs binômes et les membres du centre PMS. Un autre objectif du projet consiste, en effet, à étendre le PIA aux élèves de première et de deuxième années communes afin d'aborder la pédagogie différenciée sous un nouvel angle. La présence du PMS dans cette perspective est indispensable. Elle permet d'aborder les problèmes de l'élève, pour autant qu'il y en ait, sous un éclairage complémentaire. Les situations problématiques ou pouvant le devenir, doivent être mises en avant lors du premier conseil de classe de l'année pour permettre au conseil de guidance, au PMS et aux professeurs «binômes» d'adapter, le plus rapidement possible, le déroulement des cours en fonction des difficultés spécifiques de l'élève.

Le nombre décroissant, voire nul, d'élèves en première année complémentaire, pourrait permettre de concentrer les efforts sur les élèves « présentant des difficultés d'apprentissage » des années communes du premier degré.

6. MODALITÉS À MODIFIER PAR RAPPORT AU BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Le déroulement du projet lors de l'année scolaire 2010-2011 prévoyait la présence d'un coordinateur pédagogique. Ceci s'est avéré un mauvais choix pour plusieurs raisons : le coordinateur ne peut donner l'impression qu'il constitue un maillon hiérarchique entre les professeurs participant au projet et le chef d'établissement ; sa méconnaissance du fonctionnement de l'établissement et de son équipe pédagogique ne lui ont jamais permis de s'intégrer aux professeurs et d'arriver à se faire accepter de ceux-ci pour remplir au mieux sa mission.

La solution consiste donc, pour l'année scolaire 2011-2012, à prévoir trois professeurs « anciens » de l'établissement, qui jouissent de bons contacts avec tous leurs collègues, qui sont jugés aptes à concilier des points de vue parfois divergents pour les amener à la meilleure solution, disposant d'une capacité à trouver des pistes de réflexion et susceptibles de les faire aboutir sans créer de conflits inutiles, et qui joueront le rôle de professeurs coordinateurs pour leur discipline respective.

Un aspect non négligeable : ce projet s'est révélé être un atout dans la situation de pénurie actuelle de professeurs. Les professeurs « binômes » ont permis qu'en l'absence de professeurs titulaires non remplacés faute de combattants, les cours soient donnés normalement pratiquement à n'importe quel niveau, donc, sans préjudice pour les élèves, même si pour l'occasion, le projet a momentanément été suspendu dans certaines disciplines.

Les candidats disposés à prendre part au projet (en ce qui concerne les professeurs « binômes ») pour l'année scolaire prochaine ont été « recrutés » par les professeurs titulaires ayant pris part au projet de cette année et semblent particulièrement motivés par l'expérience.

Les mesures nécessaires, à prendre pour améliorer le fonctionnement du dispositif me semblent abordables, puisqu'elles ne nécessitent aucune dotation, qu'elles ne demandent aucune augmentation de NTPP, qu'elles permettent une formation de jeunes enseignants, qu'elles facilitent l'apprentissage d'élèves en difficultés et tentent d'éviter le redoublement, qu'elles permettent la mise en place d'un enseignement différencié adaptable de façon hebdomadaire, qu'elles ont pour but d'intégrer de nouveaux collègues à l'équipe pédagogique existante et qu'elles visent à donner de meilleures chances d'évolution au sein du monde enseignant à des jeunes qui ont souvent tendance à quitter la profession dans les cinq premières années, suite à leur inadéquation par rapport aux situations de terrain.

L'essor d'un tel projet nécessite une flexibilité d'horaire des professeurs « binômes ». En effet, la présence de ce professeur dans une classe suivant l'horaire établi peut s'avérer inutile à certaines périodes alors qu'elle serait nécessaire dans d'autres classes selon une fréquence plus rapprochée durant cette période. La plage horaire hebdomadaire doit constituer une moyenne annuelle et doit pouvoir fluctuer suivant les besoins des élèves : présence plus assidue durant les périodes de révision, « inutilité » durant les périodes d'examen,...

Le projet doit trouver sa place au sein de chaque établissement en fonction de la diversité des élèves qui le fréquentent et des nécessités structurelles et temporelles rencontrées par l'établissement. Il doit trouver sa mise en place par une volonté commune de la direction et de l'équipe pédagogique, ce ne peut en aucun cas devenir une imposition : ce qui constitue une corvée et ne réside pas dans une volonté commune d'aboutir, est voué à l'échec dès sa naissance !

Projet présenté par
André CHARNEUX
Préfet des Etudes,
A.R. Gatti de Gamond,
Rue du Marais, 65
1000 BRUXELLES



J'aime, moi aussi : une démarche pour une meilleure prise en compte de la vie relationnelle et sexuelle des personnes handicapées notamment dans le contexte scolaire

Tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, les enfants, les adolescents ou les adultes handicapés mentaux et/ou physiques confrontent leur entourage à des interrogations, des comportements, des attitudes relatives à l'expression de leur vie libidinale. Les parents, les éducateurs, les enseignants, le personnel paramédical redoutent en général ces moments où il faut répondre, expliquer, réconforter parfois. Le monde éducatif, pour qui la sexualité reste encore un domaine difficile à aborder, n'est pas préparé à «entendre» des élèves qui, comme les autres s'interrogent, ont des désirs, veulent toucher, embrasser, aimer, «savoir» ... Dans le pire des cas, on choisit d'ignorer. Parfois, on se renvoie diplomatiquement la patate chaude ou on tente de se tirer d'affaire en proposant un dialogue convenu sans perspective à moyen ou à long terme. Mais plutôt que de fermer les yeux, risquant de perpétuer des situations de détresse et de déni, donnons-nous les moyens de saisir ces questions à bras le corps en commençant d'abord par essayer de comprendre «pourquoi» la sexualité des personnes handicapées nous perturbe, au point de nous laisser muets et / ou désarmés. Synthèse du livre de la psychanalyste Simone Sausse *Le miroir brisé, L'enfant handicapé, sa famille et la psychanalyse* édité chez Calmann-Lévy en 1996 et de la conférence «Prise de conscience de soi et communication» qu'elle a donnée à Bouge le 20 mars 1999 (Simone Sausse est psychanalyste dans un Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Elle est attachée à la Maison Dagobert, halte-garderie qui accueille un tiers d'enfants handicapés. Elle enseigne à l'université Paris VII-Denis Diderot) et est l'auteure de

l'ouvrage *L'Ange et la Bête*, de Giami et all publié en 1983. Cet article s'adresse à tous ceux qui, professionnellement ou dans la sphère familiale, vivent le quotidien de ces personnes et pourraient œuvrer pour que soient davantage prises en compte toutes leurs facettes et aspirations d'êtres humains.

UNE QUESTION QUI DÉRANGE

D'emblée, Simone Sausse postule que la question de la sexualité des personnes handicapées dérange. Elle dérange fondamentalement parce que, quels que soient ses modes d'expression, la sexualité touche à l'intimité de chacun d'entre nous et au cortège d'interdits qui l'accompagnent. Elle dérange aussi parce que, contrairement aux apparences, la sexualité reste un domaine tabou dans les familles, les institutions et les écoles. Selon la psychanalyste, la personne handicapée suscite toujours des sentiments très forts : les réactions des autres, les «normaux», balancent le plus souvent entre le rejet et un intérêt fasciné et/ou envahissant. Aussi la personne handicapée est-elle généralement résumée à son handicap. Or Simone Sausse assure que la personne handicapée nous ressemble : comme nous elle ressent des souhaits, des désirs, des conflits, selon les mêmes processus psychiques. Simone Sausse précise que, cependant, par la force des choses, la personne handicapée doit construire son identité avec des éléments qui ne sont pas ceux de tout le monde. Il est donc requis, et c'est là un enjeu de taille pour les équipes éducatives, de lui donner l'occasion d'exprimer, d'être «entendue». Or, «entendre» la personne handicapée dans l'expression de ses aspirations et de la construction de son identité ne va pas sans résistances de la part des «autres», en général, et de l'entourage, familial ou scolaire, en particulier. En effet, Simone Sausse stipule que ce processus risque de remettre en cause les représentations familiales que la personne handicapée nous inspire et qui s'inscrivent dans l'altérité (l'être bienheureux qui ne se rend pas compte de son handicap - ou qui s'en accommode, «ange asexué», «bête libidineuse» ...) (1)

AUTONOMIE

Si on n'y prend garde, ces résistances vont venir s'opposer, en sous-main, à la progression vers l'autonomie, objectif pourtant valorisé tant et plus. A cet égard, Simone Sausse a remarqué que souvent, voulant se faire pardonner auprès de son

entourage de «n'être que ce qu'elle est», la personne handicapée se place dans une sorte de position réparatrice à laquelle elle redoute de faillir, se pliant à l'image qu'elle croit devoir donner pour «plaire».

Pour qu'elle puisse enfin sortir de ce rôle du «handicapé bienheureux content malgré tout», l'auteure incite l'entourage à ouvrir des espaces pour que la personne handicapée puisse «parler» le plus souvent possible en son nom propre, quel que soit le vecteur de communication qu'elle puisse utiliser. Par ailleurs, dès la puberté, en dépit du handicap, la question relative à l'autonomie se (re)pose : le jeune homme, la jeune fille ressentent inévitablement, comme les autres jeunes gens de leur âge, le besoin de prendre du recul par rapport à leur famille, d'avoir une vie sociale à eux et de ne plus être considérés comme des enfants. Les manques de moyens «classiques» de communication et d'expression lui faisant, à des degrés divers, souvent défaut, tous les messages que la personne handicapée envoie doivent faire l'objet d'une interprétation de «l'autre» et, selon Simone Sausse, *cet «autre» en acquiert un certain pouvoir. Cependant, objets de fascination et de rejet, ces enfants, même très démunis du point de vue langage et des moyens intellectuels, enfants marqués qui suscitent l'effroi des autres, émettent un message qu'un être humain pourrait entendre et comprendre, au risque d'ébranler ses certitudes.*

MAIS COMMENT AFFRONTER LA «PAROLE» DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ?

Simone Sausse insiste d'abord et avant tout, sur la nécessité d'être imprégné de la certitude, de la «foi» que tout message (même «bizarre»), tout signe (même peu perceptible), tout symptôme - au sens psychanalytique - a un sens et qu'il s'agit d'un message à décoder. Selon les cas, *il peut s'agir de séquences significatives de gestes, de bruits et de bribes de paroles riches de significations*. Parfois aussi, cette parole «reconstituée» pousse-t-elle vers l'expression d'un premier «non» d'opposition chez une personne qui semblait - ou que l'on ne voulait que voir - heureuse. Cette parole «reconstituée» donnera l'occasion de combattre l'a priori selon lequel la personne handicapée n'a pas grand-chose à dire et battra en brèche *les résistances liées à la crainte que ce qu'elle va «dire» ne contredise l'image rassurante, convenue que nous nous plaçons à voir en elle.*

UNE ALTÉRITÉ FONDAMENTALE

Pourquoi suis-je handicapé? La psychanalyste suggère que le fait même qu'une personne handicapée en vienne à poser ce genre de question signifie que le dialogue est déjà instauré. Même si l'interlocuteur ne peut exprimer que des bribes de réponses. Par contre, elle craint que si les adultes ne répondent pas aux *pourquoi* de l'enfant handicapé grandissant, ou y répondent de manière ambiguë, la confusion n'en soit qu'augmentée. Pour comprendre les blocages, Simone Sausse a analysé les fondements de cette peur que les «autres» ressentent quand les personnes handicapées ont, comme les autres, des comportements qui expriment leur sexualité. Selon elle, la séduction et la procréation des personnes handicapées suscitent chez tout le monde des images troublantes et contradictoires (ange déssexualisé ou bête à la sexualité sauvage et monstrueuse) (2) qui les relèguent dans une altérité fondamentale. Souvent occultée par l'exaltation de leur affectivité tendre et platonique, l'existence de leur désir sexuel est niée ou minimisée. Il n'en reste pas moins que, *handicapé ou en bonne santé, tous les enfants sont intrigués par leur sexe*. Simone Sausse précise que, cependant, quand il s'agit du questionnement d'un enfant handicapé, *la résistance est plutôt du côté de celui qui sait, ou croit savoir que l'amour, la séduction sont réservés aux gens bien* - portants et convenables. Elle fait également remarquer que, dès le début de leur existence, et parallèlement aux petits enfants qui inventent des « théories sexuelles » pour répondre à leurs interrogations, les petits handicapés inventent des théories analogues pour expliquer leur handicap.

Néanmoins, *bien souvent, les questionnements de l'enfant concernant le handicap sont niés ou découragés par l'entourage, tout comme celui sur la sexualité, car, malgré l'apparente tendance à informer les enfants, ce savoir reste scandaleux. Or, on sait que la curiosité intellectuelle des enfants prend sa source dans la curiosité sexuelle*.

SORTIR DES SILENCES ET DES NON-DITS

Pour sortir des silences et des non-dits, très destructeurs, Simone Sausse insiste pour que chacun des intervenants, parents et professionnels, soit *au clair, autant que faire se peut avec ses attitudes profondes et émotionnelles à l'égard du handicap, d'en prendre la mesure et de les surmonter*, afin que toutes les facettes de l'intériorité et de l'épanouissement des personnes handicapées soient respectées.

Sur le terrain, certains parents et professionnels prennent désormais à cœur de réfléchir, parfois ensemble, à la vie amoureuse des personnes handicapées mentales et/ou physiques tout en voulant mettre à profit cette réflexion pour aller dans le sens d'une plus grande tolérance à l'égard des aspirations légitimes de ces personnes. Mais il s'agit encore trop souvent de balbutiements ! Cependant, «anges déssexualisés» pour les parents ou «bêtes libidineuses» pour les éducateurs, les personnes handicapées restent posées *dans une altérité fondamentale, dans une différence à laquelle on refuse de s'identifier, et qu'on tente de maintenir par la mise en œuvre de conduites et de pratiques* (3) à elles seules réservées. Or, en aucun cas, un handicap ne peut justifier qu'on dénie à la personne son droit à l'épanouissement affectif, sentimental ou sexuel. Qu'elle ne dispose pas d'un arsenal d'ordre cognitif «normal» et /ou qu'elle ne puisse pas se mouvoir comme tout un chacun impliquent forcément pour la personne handicapée un accompagnement particulier. Celui nécessaire aussi dans ce domaine si délicat ne trouvera son sens et son utilité que dans la mesure où l'entourage éducatif aura réfléchi à la portée de ses propres représentations et verra mis à sa disposition des outils fiables qui, exploités individuellement ou en groupe, serviront de levier pour que cette part si importante de l'épanouissement de la personne handicapée, mais aussi de tout un chacun, soit entendue, prise en compte et respectée.

RÉFÉRENCES ET CITATIONS

Toutes les citations en italiques sont issues des propos tenus par Simone Sausse dans

♦ Simone Sausse, *Le miroir brisé, L'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste*, Calmann-Lévy, 1996.

♦ Simone Sausse, «Prise de conscience de soi et communication», conférence donnée à Bouge le 20 mars 1999,

Les citations 1,2 et 3 sont issues de

♦ Giami, A., Humbert, C. et Laval, D., *L'ange et la Bête : Représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs*, Paris, éditions du CTNERHI, 2001 (réédition de l'ouvrage publié en 1983) [traduit en portugais au Brésil en 2004].

Monique LEPAGE

Formatrice au CAF pour l'Enseignement Secondaire Spécialisé

Pour information : Un espace de réflexion a été ouvert au CAF, en collaboration avec les Plannings Familiaux de Namur et l'école secondaire d'enseignement spécialisé de Marloie. Il se concrétisera par une publication destinée à fournir un outil au personnel encadrant les Formes 1 et 2.

Projet Triangle Action Damien-Inde 2011 Athénée royal de Bastogne-Houffalize

LE PROJET TRIANGLE

Un voyage Triangle Action Damien est un voyage où trois parties partent à la découverte de projets de l'organisation: un responsable d'Action Damien, un ou plusieurs médias et des élèves de deux ou trois écoles d'un arrondissement.

Action Damien envoie auprès de personnes malades, lorsqu'elle souhaite redynamiser une région, un élève de 5^e secondaire et un de ses professeurs. Les étudiants constituent le fil rouge de la découverte. Afin de faire partager leurs émotions, ils sont accompagnés par un journaliste de la presse écrite et un de la télévision locale.

Durant toute une semaine, du 23 septembre au 1^{er} octobre, Thomas Meurisse et son professeur de religion, Marie-Jeanne Henin, de l'Athénée Royal de Bastogne-Houffalize, ont visité des projets d'Action Damien en Inde.

Ce voyage s'inscrit dans un projet de partenariat poussé entre des établissements scolaires et l'ONG Action Damien.

Il n'est pas une finalité en soi mais bien un outil que s'approprient les élèves et professeurs ambassadeurs pour faire vivre le projet Triangle : un projet de solidarité et de sensibilisation au sein de leurs écoles.

Un appel est lancé aux candidats, tant professeurs qu'élèves, désireux de former une cellule



«ACTION DAMIEN» AU SEIN DE L'ÉCOLE

Pluraliste et non confessionnelle, Action Damien est ouverte à tous les réseaux d'enseignement. Par ailleurs, le projet n'est certainement pas réservé aux professeurs de religion ou de morale.

Le soutien de l'école aux deux personnes qui partent en voyage Triangle et à la cellule Action Damien, un intérêt certain pour ce projet commun sont indispensables dans ce partenariat étalé sur deux ans.

Pour les «Ambassadeurs», c'est la chance de se faire porte-parole d'Action Damien auprès de tous ceux qui n'ont pas l'occasion de se rendre sur place, de vivre la réalité de la lèpre et de la tuberculose. Et de savoir pourquoi, et surtout comment, rendre un espoir et de la dignité à des centaines de milliers d'êtres humains aux quatre coins du monde.

Luc MAHIEU

Responsable réseau francophone
Tél. : 0497 042 836
luc.mahieu@actiondamien.be

L'Athénée royal Jean Rostand de Philippeville présente le projet pilote la Certification Par Unités à des visiteurs du Québec

L'Athénée royal Jean Rostand a choisi comme d'autres écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles de faire partie du projet pilote CPU (Certification Par Unités) dans l'enseignement qualifiant.

L'idée maîtresse de cette nouvelle approche est de mettre plus encore le jeune et son parcours au centre de la réflexion, d'encourager la réussite et non de sanctionner l'échec, et de faire diminuer le taux d'abandon scolaire.

Ce nouveau mécanisme permettra aux élèves de conserver comme acquis les cours qu'ils ont réussis, à l'image de crédits dans l'enseignement supérieur. Leur réussite ou leur échec ne sera prononcé qu'à l'issue de la 6^e année. Et s'ils quittent l'école prématurément, ils pourront faire valoir ces unités de cours chez d'autres opérateurs de formation professionnelle.

La mise en œuvre de la CPU sera progressive : elle commencera par le 3^e degré (5^e et 6^e années) dans les secteurs de l'automobile, l'hôtellerie-restauration et l'esthétique et visera près de 120 écoles et 4000 élèves.

La CPU, programme à dimension européenne, éveille la curiosité. Dans le cadre de la 22^e Session du Comité mixte entre le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Assemblée nationale du Québec, du 11 au 13 octobre 2011, des rencontres ont été organisées pour échanger des initiatives originales mises en place dans l'enseignement. Lors de leur visite à l'AR Jean Rostand, quelques parlementaires québécois, accompagnés de représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont marqué un vif intérêt pour la Certification Par Unités ainsi que pour l'équipement performant des sections techniques et professionnelles, tout en soulignant l'utilisation des tableaux numériques pour les cours généraux.

<http://www.enseignons.be/actualités/2011/02/19/certification-unites-rentree/>

«A la soupe»

Concours de potages à L'Ecrin vert, EFA de l'Athénée Royal Serge Creuz Bruxelles



Dans le cadre d'un projet « Fruits et légumes » à l'école, les enseignants de L'Ecrin vert de l'Athénée Royal Serge Creuz oeuvrent à réinstaurer la prise de potage au restaurant scolaire, en parallèle avec un projet « potager » en collaboration avec l'ASBL le «Début des haricots», les activités pédagogiques réalisées en classe, etc.

Dans ce double but, le 8 décembre 2011, le concours «A la soupe» a été organisé au sein de l'établissement où chaque classe de la section maternelle et primaire a préparé un potage après en avoir fait l'étude des aliments utilisés, les achats au marché...

Une dégustation des potages préparés et une sélection a été réalisée par les membres du jury (parents, enfants, enseignants) avec comme membre d'honneur Monsieur Yves Mattagne, cuisinier du Sea Grill, restaurant deux étoiles.

Rudi BABUDER
Directeur

EXPOSITION ARBRE..., LA VIE

Ce projet S'INSCRIVAIT :

- ◆ dans le cadre de l'année internationale de la forêt décidée par L'ONU
- ◆ dans le cadre du projet d'école "aménagement de notre cour et de ses abords" ainsi que des ateliers de midi sur la prise de conscience du monde végétal.
- ◆ dans le cadre des "rencontres actives" entre l'enseignement spécialisé et ordinaire afin de renforcer l'intégration.
- ◆ dans le cadre d'une double sensibilisation d'un public jeune et moins jeune à la problématique de l'arbre et de la forêt par le biais d'une exposition artistique, informative et ludique.

Les OBJECTIFS visaient à :

- ◆ la connaissance des processus végétaux de base
- ◆ l'intégration dans la dynamique de protection de la biodiversité et des dangers de la déforestation sur notre équilibre planétaire (favoriser la conscience réelle)
- ◆ découvrir le pouvoir de nos actions, de nos émotions et de nos sens (voir l'article dans le journal scolaire, les invitations et les contacts médiatiques,...)

Les ACTEURS :

- ◆ 2 écoles de notre région : L'IESPCF"LA ROSERAIE" de Braine-Le-Comte et Soignies L'Athénée Royal de Saint-Ghislain
- ◆ Un groupe d'ARTISTES et AMIS, tous amoureux de l'ARBRE et de la NATURE
- ◆ Et de nombreux partenaires.

ARBRE..., LA VIE

A LA MAISON DE LA MEMOIRE DE MONS

DU 5 AU 25 NOVEMBRE 2011

VERNISSAGE LE 04 NOVEMBRE A 18H30



















Avec l'appui de :

- L'Atelier des FUCaMs
- La Région Wallonne
- La FRAPNA
- L'AREHN
- Herbert Meunier

Adresse : Maison de la Mémoire Rue des Soeurs Noires, 2 7000 Mons | Contact : Mme Dehaet 065/31.65.83

Entrée libre

Horaires : - En semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les samedis et dimanches de 14h à 18h

Ateliers et visites interactives pour les écoles sur réservation | Contact : Dominique Baretton (IESPCF La Roseraie) : 090/64.46.67 ou 0420/41.36.04

S'il te plaît, appelle-moi Yann !



Ce mercredi 23 Novembre 2011 a eu lieu l'inauguration de la campagne de GOODPLANET intitulée «**La forêt, une communauté vivante**».

Yann ARTHUS-BERTRAND est à l'origine de cette campagne qui est soutenue par la Ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique SIMONET, par l'Échevine de l'Enseignement de Woluwe-Saint-Lambert, Monique LOUIS, mais aussi par des membres de l'Athénée royal de Woluwe-Saint-Lambert et par l'équipe de GOODPLANET BELGIUM.

Cette campagne se veut être, avant tout, un acte de sensibilisation destiné aux jeunes des établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est annoncée par des centaines d'affiches qui vont trouver place dans les écoles ainsi que par des vidéos de Yann ARTHUS-BERTRAND et de son équipe qui sont diffusées gratuitement sur Internet.

Cet événement a été l'occasion pour les élèves de l'Athénée royal de Woluwe-Saint-Lambert de mettre sur pied une conférence de presse.

En réaction à l'accueil enthousiaste des élèves, Yann ARTHUS-BERTRAND s'est exclamé : «*Vous me donnez l'impression d'être une pop star !*». Il faut dire que les élèves de l'Athénée sont des champions de l'applaudissement et des encouragements.



L'interview de Yann ARTHUS-BERTRAND s'est déroulée dans un climat sympathique.

Ainsi, il demandera à un élève : «*S'il te plaît, appelle-moi Yann !*». En réponse à cette proposition, l'élève chargé de l'interview a répondu : «*D'accord Monsieur Yann*»...

Après cet échange sympathique, Yann ARTHUS-BERTRAND a même demandé le tutoiement.

Des sujets diversifiés ont été abordés au cours de l'interview : la pollution des pays émergents, la part de responsabilité des entreprises et des citoyens, les espèces en voie de disparition... On va découvrir, par exemple, que les pays les plus scrupuleux de l'environnement sont les régimes dictatoriaux, comme la Corée du Nord.

On apprendra aussi que c'est lors d'un voyage au KENYA qu'il décide de se lancer dans l'écologie.

A la question «*Ne faudrait-il pas culpabiliser les entreprises plutôt que le citoyen ?*» il répond «*c'est avant tout l'individu moyen qui consomme même si certaines entreprises sont peu consciencieuses de l'environnement*».

Lorsqu'un élève s'indigne en exclamant : «*Votre campagne de sensibilisation pollue et détruit la planète aussi vu que cela nécessite du papier ?*», il réplique «*On me fait souvent cette réflexion mais c'est un sacrifice que j'ai décidé de faire*».

A la fin de l'interview, les élèves ont surpris leur public en interprétant une chanson de rap qu'ils avaient adaptée aux circonstances.

Une rencontre qui laissera des traces...
bénéfiques pour l'environnement et la nature humaine.

Pierre TIMMERMANS
Stagiaire en Communication
Haute Ecole de la Province de Liège
Catégorie sociale - Section «Communication»

Francolympiades



Les sujets des travaux peuvent s'articuler autour de six thèmes :

1. La citoyenneté
2. L'éducation
3. La santé
4. La cohésion sociale
5. L'économie
6. Divers

Les élèves peuvent participer individuellement ou par groupe de deux à l'une de ces six catégories et être supervisés par un enseignant de l'établissement scolaire.

Quelles sont les différentes étapes ?

- ◆ Les élèves pourront s'inscrire jusqu'au vendredi 17 février 2012.
- ◆ Les travaux devront être remis au plus tard le vendredi 20 avril 2012.
- ◆ Après une première évaluation des travaux, 30 finalistes seront sélectionnés et pourront participer à la finale. Ces derniers seront avertis le 27 avril 2012.
- ◆ Les 30 finalistes présenteront leurs travaux devant le jury le samedi 12 mai 2012 entre 13h et 15h. La proclamation des résultats et la cérémonie de remise des prix se dérouleront le même jour à 17h (accès libre au public).

DE QUI SE COMPOSE LE JURY ?

Nous nous réjouissons de la richesse du profil de notre jury composé de personnalités des mondes académique et politique, toutes particulièrement sensibles aux problématiques sociales :

- ◆ Prof. Nathalie Burnay (FONDP, UCL)
- ◆ Prof. Marc Demeuse (UMons)
- ◆ Dr. Hugues Draelants (UCL)
- ◆ Prof. Vincent Dupriez (UCL)
- ◆ Prof. Dirk Jacobs (ULB)
- ◆ Prof. Olgierd Kutty (ULg)
- ◆ Prof. Willy Lahaye (UMons)
- ◆ Prof. Pierre-Joseph Laurent (UCL)
- ◆ Dr. Altay Manço (IRFAM)
- ◆ Prof. Marco Martiniello (ULg)
- ◆ Prof. Frédéric Nils (FUSL)
- ◆ Prof. Philippe Scieur (UCL Mons)
- ◆ Prof. Michel Sylin (ULB)
- ◆ Françoise Bertieaux (Députée bruxelloise et communautaire)
- ◆ Hassan Bousetta (Sénateur)
- ◆ Julie de Groote (Présidente du Parlement francophone bruxellois)
- ◆ Zoé Genot (Députée fédérale)

QUELS SONT LES PRIX ?

L'ensemble des 30 finalistes (élèves ou binômes d'élèves) sélectionnés pour la finale seront récompensés. Les élèves se verront attribuer des prix exceptionnels en fonction des points obtenus :

Les 1ers de chaque catégorie
3000 € (6 x 500 €)

Les 2èmes de chaque catégorie
2400 € (6 x 400 €)

Les 3èmes de chaque catégorie
1800 € (6 x 300 €)

Les 4èmes de chaque catégorie
1200 € (6 x 200 €)

Les 5èmes de chaque catégorie
600 € (6 x 100 €)

En plus d'un chèque de 500 €, le gagnant d'OLYSSO aura la chance d'accomplir un stage de responsabilité sociale à l'étranger. Un chèque cadeau d'une valeur de 300 € sera offert à son enseignant.

De plus, les gagnants de chaque catégorie auront l'opportunité d'être reçus avec leurs enseignants au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le Président.

Outre toutes ces récompenses, de nombreux cadeaux surprises attendent les finalistes.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se font en ligne :
www.olyssso.be.

Les élèves peuvent s'inscrire jusqu'au **vendredi 17 février 2012**.

Pour en savoir davantage, vous êtes invités à consulter le site web :
www.olyssso.be.

Vous pouvez également contacter l'association via info@olyssso.be ou par téléphone au 02/212.19.05.

L'équipe de Francolympiades

EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Tous les élèves de 5ème et 6ème de l'enseignement secondaire francophone sont invités à participer au projet en réalisant un travail écrit dans lequel ils exposent une problématique sociale et tentent d'y apporter des solutions.

125 années d'enseignement à L'AGRI de HUY 1886-2011

L'Institut Technique de la Communauté française de Huy s'inscrit dans le passé historique de la ville de Huy depuis le Haut Moyen Age et dans le passé agricole de la région Hesbaye-Condrez depuis plus de cent ans.

En 1886, on assiste à la création d'une section agricole sous le nom d'Ecole régionale d'Agriculture.

En 1890, cette section est transformée en Ecole Moyenne pratique d'Agriculture de l'Etat.

En 1900, l'Ecole s'établit définitivement dans le domaine «Saint Victor» sous le nom d'Ecole d'Agriculture; c'est en 1949 qu'elle devient l'Institut Technique agricole de l'Etat et que s'ouvre l'Ecole spéciale d'Ingénieurs Techniciens.

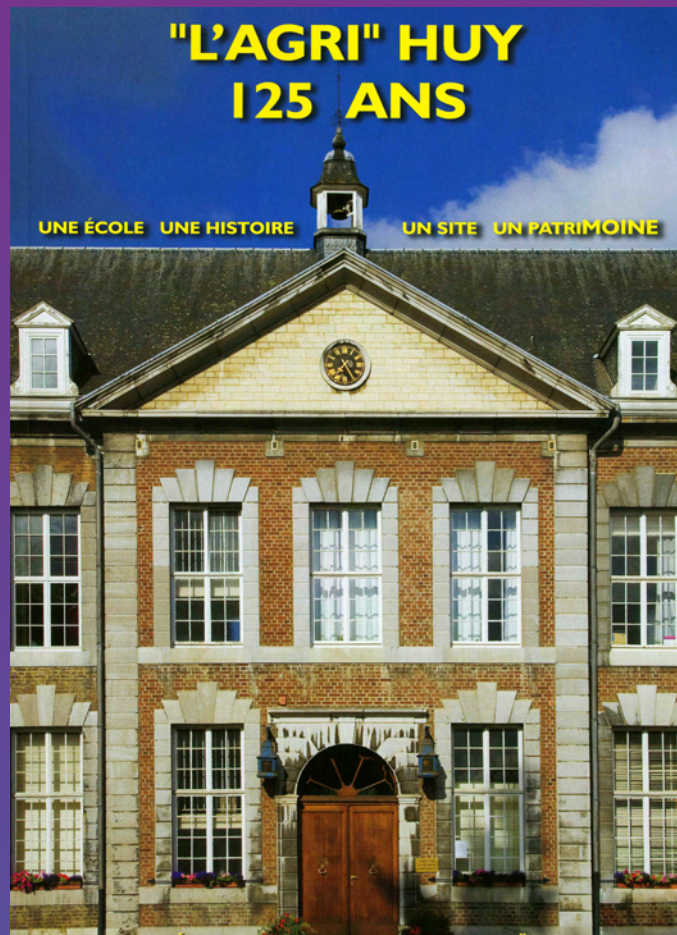
En 1977, l'Ecole est scindée en Institut Supérieur Industriel de l'Etat (I.S.I.) et Institut Technique de l'Etat (I.T.E.) ; celui-ci, en 1989, suite à la communautarisation de l'enseignement, prend l'appellation d'Institut Technique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais reste familièrement dénommé L'AGRI par les Hu-tois.

Pour commémorer le 125e anniversaire de L'AGRI, les membres de l'équipe pédagogique vous invitent à vous replonger dans son histoire le samedi 11 février 2012.

Après la séance académique officielle, à 10h30, en présence des représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'ouvrira l'exposition retraçant 125 années d'enseignement à L'AGRI. Un repas d'anniversaire clôturera cette journée.

Le livre «L'AGRI» Huy-125 ans

A cette occasion, deux professeurs honoraires de L'AGRI, Messieurs Stévenaert et Noël, ont retracé l'histoire de l'école. Cet ouvrage est disponible pour la somme de 5 euros à l'Economat de L'AGRI et à la librairie la Dérive (Grand-Place de Huy).



Assemblée générale annuelle de la Fédération des Membres des Cercles de la Réussite (FMCR)

Le **samedi 3 mars 2012**, à l'**ITCF Félicien Rops de Namur**, la FMCR organise son Assemblée générale annuelle.

Créés en 1989 par le Service de Méthodologie de l'Université de Liège, les Cercles de la Réussite développent une stratégie systémique d'innovation dans des écoles pilotes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du CPEONS (Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné) et de la Communauté germanophone. Concus pour répondre à des problématiques de terrain, ils proposent un modèle d'intervention à la fois généralisable et adaptable aux contingences locales.

Les Cercles de la Réussite sont formés de personnes volontaires: élèves, parents, personnel technique, administratif et pédagogique.

La FMCR est un groupement pluraliste et humaniste, au service de l'initiative citoyenne.

Colloque CAF

Le CAF (Centre d'Auto Formation de Tihange) organisera, le **mardi 27 mars 2012**, un colloque sur les formations continues organisées par notre réseau d'enseignement. Au cours de ce colloque, nous aurons l'occasion d'entendre le Professeur Luc RIA (IUFM d'Auvergne et INRP Lyon) et d'inaugurer la nouvelle bibliothèque pédagogique du CAF.

Un courrier détaillé sera envoyé à toutes les Directions dans le courant de janvier.

Ce colloque s'inscrit dans les priorités du réseau (voir l'éditorial du n° 3 d'AZIMUTS).

Merci de bloquer cette date dans vos agendas !

L'EESCF Le Chêneux d'Amay parmi les 28 projets lauréats de l'appel à projets «Ecole numérique»

Afin de préparer le prochain plan d'équipement TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), les ministres Marie-Dominique Simonet, en charge de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, et Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ministre des Technologies nouvelles en Région wallonne, ont invité les directions des établissements scolaires à introduire auprès de la cellule Cyberclasse du Service public de Wallonie tout projet pédagogique novateur intégrant l'usage des technologies de l'information et de la communication.

28 projets primés de l'appel à projets «Ecole numérique» ont été proclamés le 18 novembre 2011. Non seulement il faut saluer les lauréats qui vont bénéficier directement des 450.000 euros d'investissement de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone, mais encore l'ensemble des 175 projets déposés qui tous apportent le témoignage d'une profonde envie des enseignants de travailler, avec leurs élèves, à la mise en place de l'école de demain.

Chacun des projets retenus devra être initié à partir du 1^{er} janvier 2012 et s'étendra jusqu'au 30 juin 2013. Des conseillers «écoles numériques» pourront aider les établissements scolaires à établir des partenariats, à évaluer, à faire évoluer et à réguler leur projet d'utilisation des TIC. Ces projets novateurs permettront de tester de nouveaux usages pédagogiques supportés par les TIC s'inscrivant dans le contexte de l'enseignement par compétences, tel qu'il est mené en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'enseignement secondaire spécialisé, le projet de l'EESCF Le Chêneux d'Amay a été sélectionné: «Création (avec la section travaux de bureau) et utilisation des modes opératoires vidéos et photos sur PowerPoint pour la section horticulture avec utilisation sur chantier grâce aux tablettes PC».

Les élèves de l'EESCF Le Chêneux présentent des troubles de l'apprentissage et/ou des troubles caractériels; ils manquent parfois d'assurance et ont vécu des échecs répétés dans leurs formations. Le but de ce projet est de leur proposer quelque chose de nouveau: récupérer l'information, la méthodologie, le mode opératoire qui leur manquent pour mener à bien leur travail en autonomie.

Concrètement, les promoteurs de ce projet expriment le souhait d'établir une collaboration entre deux sections de leur établissement. Ainsi les élèves de travaux de bureau réaliseront un référentiel ou un mode opératoire numérique pour le soutien et l'accompagnement en activités professionnelles de la section horticulture.

Les cours pratiques de celle-ci se donnent essentiellement en plein air soit sur chantier, soit dans l'enceinte de l'établissement. Ce référentiel prendra la forme de PowerPoint vidéos et photos disponibles sur iPad. L'utilisation des tablettes PC permettra à chaque élève d'utiliser ces nouvelles technologies pour une progression individuelle en accord avec la pédagogie différenciée. Les compétences à acquérir par les sections seront alors travaillées lors de la création (pour la section travaux de bureau) et l'utilisation (pour la section horticulture) du PowerPoint.

Les autres projets retenus des écoles du réseau sont les suivants :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE

«S'approprier le langage publicitaire pour exprimer sa vision du monde en images et en ligne»

Athénée Royal de La Louvière, La Louvière (Hainaut)

Les promoteurs du projet désirent que leurs élèves puissent s'approprier le langage télévisuel de la publicité et la transformer en tribune d'expression pour faire part de leur vision du monde. Ceux-ci seront acteurs d'un bout à l'autre de la chaîne de production: de la conception des idées originales en passant par la création des décors et le montage vidéo.

«Occuper efficacement ses heures d'étude: autonomiser l'apprenant à travers l'apprentissage des TIC»

Athénée Royal du Condroz Jules Delot, Ciney (Province de Namur)

Ce projet vise à mettre à disposition des élèves, sur leur demande, un local offrant un accès à des ordinateurs et des outils de technologie mobile (tablettes) afin qu'ils puissent occuper intelligemment leurs heures creuses/d'étude. Ils pourront y effectuer des recherches, accéder à la plateforme d'autoformation en TIC.

«Tablettes numériques: le premier degré au banc d'essai»

Athénée Royal d'Ans, Liège (Province de Liège) et Collège du Sacré Cœur, Charleroi (Hainaut)

Ce projet, né d'un partenariat entre deux écoles, vise à mettre à disposition des élèves des tablettes numériques contenant des outils et des activités pédagogiques en lien avec les matières et séquences d'apprentissage. L'objectif étant de proposer aux étudiants une pédagogie réellement différenciée tout en entretenant leur motivation.

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

«Mon école Fantas'TIC»

Ecole Lieutenant Jacquemin – La Parenthèse, Visé (Province de Liège)

Ce projet a pour objectif d'intégrer et d'utiliser les nouvelles technologies (tablettes numériques, ordinateurs, logiciels d'aide...) afin de proposer aux élèves atteints de troubles instrumentaux une nouvelle manière de surmonter leur handicap.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

«Cours numérisés et accès au net depuis l'atelier – laboratoire»

CEFOR – IEPS CF, Namur (Province de Namur)

Les promoteurs de ce projet souhaitent mettre des tablettes numériques à disposition des étudiants dans l'atelier – laboratoire de l'établissement. Ainsi, les élèves d'œnologie, de chocolaterie et de restauration pourront directement consulter leurs cours en ligne, faire des recherches sur des sujets précis...

HAUTES ECOLES – CATÉGORIES PÉDAGOGIQUES

«UpTice 3.0 : formation initiale et continuée des enseignants à l'intégration pédagogique des TIC»

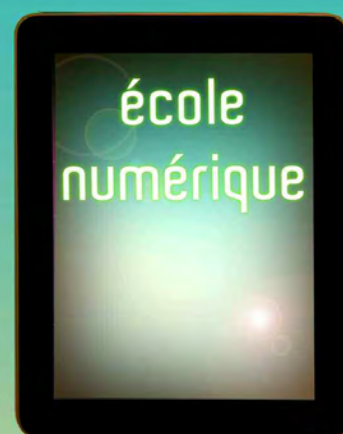
Haute Ecole Robert Schuman, Virton (Luxembourg)

Ce projet poursuit un double objectif : former les futurs enseignants à l'utilisation pédagogique des TIC et les encourager à implémenter, durant leurs stages, les scénarios d'UPTIC élaborés en collaboration lors de leur formation en Haute Ecole en utilisant le matériel fourni (tablettes, mini-projecteurs...).

«Les ressources du numérique au service de la production écrite et de la maîtrise de la langue»

Haute Ecole Charlemagne, Verviers (Province de Liège)

Ce projet vise à confronter des futurs enseignants à leurs pratiques d'écriture sur support informatique. Guidés par les professeurs, les étudiants apprendront ainsi à se servir, suivant leurs besoins particuliers, des logiciels et outils linguistiques divers pour réguler et améliorer leurs pratiques de production d'écrits.



<http://www.ecolenumerique.be>

Le saviez-vous ?

Les élèves de la section Hôtellerie de l'Athénée royal de SPA ont été sollicités pour servir les membres de la Famille royale et leurs invités lors du concert de Noël qui a eu lieu le 14 décembre dernier.



Quatre lauréats eTwinning
dans la Fédération Wallonie-Bruxelles



Ce mercredi 5 octobre 2011, eTwinning, le programme européen d'échanges à distance entre classes en Europe, a fêté ses lauréats des 3 communautés de Belgique sur le site de Mini-Europe, grâce au soutien de l'Union européenne.

A travers l'action eTwinning, l'Union européenne veut contribuer au modèle européen de société multi lingue et interculturelle et donner une dimension européenne à l'éducation, à travers des projets menés conjointement par des pédagogues et des élèves de nationalités différentes, à l'aide des TIC.

Travailler ensemble malgré les frontières, géographiques, culturelles et linguistiques, voilà le message, d'une actualité brûlante, porté par les eTwinners des 3 communautés de Belgique

Quatre lauréats eTwinning dans la Fédération Wallonie-Bruxelles :

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

- ♦ Institut Notre-Dame de Hayeffes de Mont-Saint-Guibert
- ♦ Ecole communale de Turpange,
- ♦ Institut Saint-Joseph, Ecole fondamentale, de Ciney

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

- ♦ Athénée royal d'Aywaille pour le projet «My town is in Europe» mené par Valérie Caro et ses élèves. Il s'agissait de progresser en anglais en coopération avec deux classes d'Italie. Après mise au point d'un cyber code, il fallait lancer et répondre à des quizz sur les thèmes du patrimoine, des stéréotypes, loisirs, rêves du futur etc.

PLUS D'INFORMATIONS ?

Cécile Gouzee
cecile.gouzee@cfwb.be
coordinatrice eTwinning
www.enseignement.be/etwinning

Bureau d'assistance eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles
Agence francophone pour l'Education et la Formation tout au long de la vie (aef-europe)
111, Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles tél. : +32 (0)2 542 62 88

Portail eTwinning européen :
www.etwinning.net

Portail eTwinning belge :
www.etwinning.be

Portail aef-Europe :
www.aef-europe.be

Lauréats du Prix Terre d'Avenir 2010-2011



Le mercredi 19 octobre dernier a eu lieu au Palais des Académies la Proclamation des lauréats du Prix Terre d'Avenir 2010-2011.

Cette Cérémonie, rehaussée de la présence de S.M. la Reine Paola, clôturait la première édition d'une nouvelle collaboration entre l'Enseignement, la Fondation Reine Paola et la Fondation Dirk Frimout.

L'objectif poursuivi en est le suivant : faciliter le passage du secondaire au supérieur en mettant l'accent sur les connaissances techniques et scientifiques. **Le Prix récompense les meilleures réalisations présentées par les élèves dans le cadre de la qualification professionnelle.** Ces réalisations ont comme sujet la terre ou l'espace, peuvent être abordées d'un point de vue scientifique, technique, artistique, écologique, sociogéographique ou cosmologique et être de nature à améliorer la qualité de la vie».

En octobre dernier, le Jury francophone, sous la Présidence de Monsieur Alain HUBERT, a décerné six Prix, dont deux au réseau d'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

AINSI, ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR :

♦ Jérôme MANIET, élève au CEFA de l'Athénée royal Jourdan CHARLEROI, pour sa présentation d'un projet de piscine écologique.

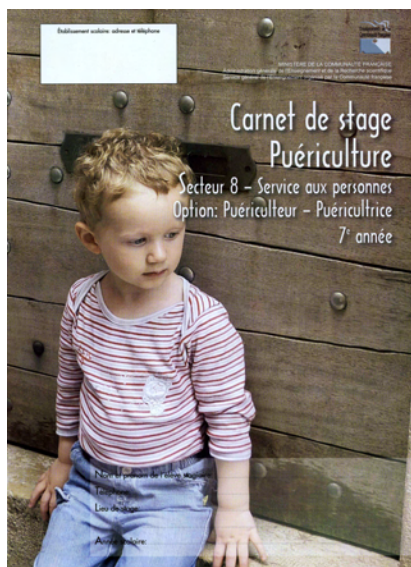
♦ Fauve CARDRON, Pauline DELCOURT, Nathalie DES-ANTOINE et Manon JORDANT de l'Athénée royal de MARCHE-BARVAUX-BOMAL, pour le projet intitulé «Farandole de Dame Nature» qui ciblait le recyclage au travers d'un défilé de mode.

Toutes nos félicitations à nos élèves et nos remerciements aux équipes éducatives qui les ont encouragés et guidés dans cette expérience.

Que ces premiers pas en appellent d'autres ! N'hésitez pas à vous inscrire à la 2^e édition du Concours. Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site www.terredavenir.be. Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le 17 février 2012 et toutes les informations utiles se trouvent sur notre site Restode.

Catherine GUISET
Directrice f.f.

Secondaire professionnel



Puériculture

Carnet de stage (carnets respectifs pour la 5^e, la 6^e et la 7^e année)
Secteur 8 - Service aux personnes
Option : Puériculteur – Puéricultrice

Les stages constituent un volet essentiel de la formation théorique et pratique; ils sont obligatoires pour les élèves de cette option.

Ils visent à faire acquérir aux élèves une connaissance générale du milieu de travail et permettent un enrichissement de l'enseignement.

Ils concourent à faire mieux connaître dans les milieux de l'emploi les possibilités professionnelles des élèves et, ainsi, à favoriser leur insertion dans la société.

Le carnet de stage assure la liaison école – établissement d'accueil.

Production AGERS

Annonces

Grâce à leurs créations exposées dans les couloirs du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les jeunes élèves des établissements de l'enseignement spécialisé d'ANDERLUEES, de CHÂTELET et de QUAREGNON, invitent les membres du personnel ainsi que les visiteurs à quelques pauses imaginaires.



FOCUS

Tous à la Marlagne !

24

Le 26 octobre dernier plus de 450 Chefs d'établissements se sont retrouvés à La Marlagne à Wépion. Vous découvrirez, ci-après, des instantanés de cette réunion de travail. L'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi pris le temps de travailler ENSEMBLE. Cette journée s'est déroulée en présence de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, Madame Marie-Dominique SIMONET.

Le premier objectif de cette journée était d'assurer le suivi du plan opérationnel de Monsieur Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) qui a, entre autres, pour objectif stratégique de soutenir et d'appuyer le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de cette démarche vitale, il s'agissait aussi de favoriser la création d'une véritable cohésion entre les Chefs d'établissement de tous les niveaux, de présenter chacun des responsables de tous nos Services, d'ouvrir de nouveaux chantiers pédagogiques et de communiquer un nombre important d'informations générales.

Avec cette deuxième édition, cette réunion devient une rencontre annuelle et chacun peut être assuré que nous nous retrouverons en 2012, en novembre probablement, pour nous retrousser les manches !

Didier LETURCQ



FOCUS

FOCUS

Tous à la Marlagne !

25

FOCUS



